



ACTE D'ENGAGEMENT

Marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Projet : Transition Architecture et Paysage (TAP)

Mandataire : ENSA Normandie

AO ENSAN 2026-01

Article 1 - Identification du pouvoir adjudicateur

Dénomination : ENSA Normandie

Adresse : 27, Rue Lucien Fromage 76160 à Darnétal

Représenté par : M. Le Directeur de L'ENSA Normandie

SIRET : 197 601 644 00028

Article 2 - Objet du marché

Le présent règlement de consultation a pour objet de définir les modalités de la consultation relative au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet Transition Architecture et Paysage (TAP), dont le mandataire est l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA Normandie).

Nature des prestations :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage stratégique
- Accompagnement méthodologique du projet TAP
- Coordination et pilotage transversal
- Évaluation et suivi des actions

Article 3 - Durée du marché

La durée d'exécution du marché public est de 60 mois

☒ la date de notification du marché public ;

Le marché public est reconductible : ☐ Non

☐ Oui

(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- **Durée des reconductions** :

Article 4 - Prix et modalités de règlement

4.1 - Prix du marché

Le présent marché est conclu selon les modalités suivantes :

Désignation	Montant
Montant total HT	[MONTANT] € HT
TVA applicable	20 %
Montant total TTC	[MONTANT] € TTC

Nature du prix : Prix unitaire

4.2 - Modalités de paiement

Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture

Article 5 - Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles du marché sont, par ordre de priorité décroissant :

1. L'acte d'engagement
2. Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
3. Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
4. Le bordereau des prix unitaires (BPU)
5. Le règlement de la consultation (RC)
6. Les cahiers des clauses administratives générales (CCAG)

Article 6 - Sous-traitance

Le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties du marché dans les conditions prévues par le CCAP.

Article 7 - Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

Article 8 - Délai de validité de l'offre

Le candidat reste engagé par son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 9 -Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

☐ CCAP n° AO ENSAN 2026-01

☐ CCAG

☐ CCTP n°AO ENSAN 2026-01

☐ Autres :

et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées :

☐ aux prix indiqués ci-dessous ;

☐ Taux de la TVA :

☐ Montant hors taxes¹ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

.....

☐ Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

.....

.

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

OU

☐ aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

¹ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

ature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations
(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

9-1 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

N Nom de l'établissement bancaire :

N Numéro de compte :

9-2 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ Non

☐ Oui

(Cocher la case correspondante.)

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

ARTICLE 10 : Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

10-1- Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

10-2– Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 11 : Identification et signature de l'acheteur.

Dénomination : ENSA Normandie

Adresse : 27, Rue Lucien Fromage 76160 à Darnétal

Représenté par : M. Le Directeur de L'ENSA Normandie

SIRET : 197 601 644 00028

N Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'[article R. 2191-59](#) du code de la commande publique, auquel renvoie l'[article R. 2391-28](#) du même code (nantissements ou cessions de créances)

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

M. Le Directeur de L'ENSA Normandie

27, Rue Lucien Fromage 76160 à Darnétal

Tél : 02 32 83 42 01

N Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Agent comptable ENSA Normandie

27, Rue Lucien Fromage 76160 à Darnétal

Tél : 02 32 83 42 00

N Imputation budgétaire

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant de l'acheteur habilité à signer le
marché public)*